



**MRC
Haut-Richelieu**

Avis public

Aux contribuables des municipalités du territoire de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu à savoir: Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d'Iberville et Venise-en-Québec.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier 2018, seront déposés aux membres du Conseil lors de la séance régulière du 10 avril 2019, le tout conformément à l'article 176.1 du Code municipal.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce sixième jour du mois de mars deux mille dix-neuf.

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe,

Manon Dextraze